



MEMO / NOTE DE SERVICE

Information previously distributed / Information distribué auparavant

TO: Community Services Committee

DESTINATAIRE : Comité des services communautaires

FROM: Dan Chenier,  
General Manager, Recreation, Cultural,  
and Facility Services

*Contact:*  
Kevin Wherry, Manager,  
Parks and Facilities Planning  
613-580-2424 x24350  
[kevin.wherry@ottawa.ca](mailto:kevin.wherry@ottawa.ca)

EXPÉDITEUR : Dan Chenier,  
directeur général, Direction générale  
des loisirs, de la culture et des  
installations

Personne ressource :  
Kevin Wherry, gestionnaire, Planification  
des installations et des parcs  
613-580-2424 poste 24350  
[kevin.wherry@ottawa.ca](mailto:kevin.wherry@ottawa.ca)

DATE: November 14, 2025

14 novembre 2025

FILE NUMBER: ACS2025-RCF-GEN-0011

SUBJECT: **Mooney's Bay Park - Hill Modification Study**

OBJET : **Parc Mooney's Bay - Étude de faisabilité pour la modification de la pente**

**OBJET**

La présente note vise à informer le Comité des services communautaires des résultats de l'Étude de faisabilité pour la modification de la colline du parc Mooney's Bay réalisée par les consultants en architecture paysagère et en ingénierie pour le compte de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations (DGLCI).

## CONTEXTE

La colline du parc Mooney's Bay est une grande colline artificielle créée à partir de remblais de construction dans les années 1970. Elle a été conçue à l'origine comme pente de ski pour débutants, la colline présente des pentes extrêmement abruptes, ce qui la rend peu adaptée à la glisse hivernale. En 2007, elle a été reconnue comme installation officielle de la Ville d'Ottawa pour faire de la luge dans le cadre d'une initiative municipale officielle pour atténuer les risques liés la glissade. La colline du parc Mooney's Bay est rapidement devenue un lieu de destination très fréquenté par les résidents et les visiteurs. Au cours des dix années qui ont suivi, un nombre important de blessures liées à la luge ont été signalées à cet endroit, tant chez les lugeurs que chez les autres usagers du parc à proximité de la colline. À la suite d'une évaluation des risques, elle a été fermée à la luge en 2017. Les panneaux indiquant la sécurité de la luge ont été retirés, des panneaux indiquant la fermeture de la colline et l'interdiction de la luge ont été installés, et des messages similaires ont été diffusés sur Ottawa.ca et par le personnel de l'installation d'athlétisme Terry Fox afin d'informer et de sensibiliser les usagers et les clients du parc.

Malgré la fermeture, les lugeurs ont continué à utiliser la piste et d'autres accidents et blessures se sont produits, dont un décès survenu le 27 décembre 2021. Au début de l'année 2022, un examen des incidents critiques a été mené afin d'évaluer la gestion globale de la sécurité et le fonctionnement du programme municipal de glissade sur la colline et d'envisager d'éventuelles améliorations à apporter au programme afin d'éviter que des incidents similaires ne se reproduisent. L'examen a donné lieu à la mise en œuvre d'une série de mesures de sécurité physiques dans les jours qui ont suivi l'incident, ainsi qu'à des patrouilles effectuées par des agents chargés de l'application des règlements municipaux et à la diffusion d'annonces et d'avis d'intérêt public.

Un consultant externe spécialisé dans les risques municipaux a également été retenu pour examiner la colline du parc Mooney's Bay et établir si une portion de celle-ci pouvait être utilisée pour faire de la luge ou si des mesures pouvaient être mises en place pour en assurer une sécurité raisonnable. Le rapport final du consultant, remis le 31 janvier 2022, a conclu qu'en raison de la taille et de la pente de la colline, ainsi que

de la présence de nombreux dangers sis au bas de la colline (zone d'arrêt), aucune portion de la colline ne présentait un niveau de risque acceptable pour la luge.

Enfin, un examen du coroner a été mené concernant le décès de l'enfant impliqué dans l'incident du 27 décembre 2021. Le coroner a soumis cinq recommandations pour réduire les risques sur les pistes de luge autorisées. La Ville a accepté l'ensemble des recommandations et a soit mis en place de nouvelles mesures pour s'y conformer, soit amélioré les mesures déjà en place. À ce jour, toutes les études, examens et évaluations entrepris ont confirmé la position de l'administration municipale selon laquelle aucune mesure d'atténuation ne permettait de rendre la colline du parc Mooney's Bay et les zones environnantes (zones d'arrêt) raisonnablement sécuritaires pour la luge sans compromettre de façon importante l'utilisation et la programmation toutes saisons de la colline et des environs du parc. En conséquence, la colline du parc Mooney's Bay est restée fermée à la luge.

Le 1<sup>er</sup> mai 2024, le Conseil municipal a approuvé une motion visant à financer une étude de faisabilité externe en ingénierie et en architecture paysagère afin d'établir la possibilité de mettre en place un concept de luge plus sécuritaire, y compris une estimation préliminaire des coûts pour les modifications à apporter à la colline et aux terrains avoisinants du parc. Une fois l'étude terminée, le personnel municipal a été chargé de présenter ses conclusions et ses recommandations concernant les mesures à prendre et le financement, le cas échéant. Dans l'intervalle, le Conseil a également demandé au personnel de maintenir la fermeture de la colline à la luge à l'aide de clôtures temporaires saisonnières pendant les mois d'hiver, jusqu'à ce que les problèmes de sécurité soient résolus.

## **ANALYSE**

L'étude de faisabilité pour la modification de la colline de Mooney's Bay a consisté en un examen approfondi des rapports de fond, des recommandations antérieures et une analyse d'autres collines de luge locales afin d'élaborer des normes de conception potentielles pour d'éventuelles modifications de la colline. À partir de ces normes de conception et des « leçons apprises », un logiciel de conception tridimensionnelle a été

utilisé pour modéliser, analyser et visualiser les modifications potentielles de la colline de Mooney's Bay dans le contexte de l'environnement bâti et naturel existant du parc. Cette modélisation tridimensionnelle complexe a permis d'examiner en détail de nombreuses modifications potentielles de la colline et configurations des pistes de luge.

Trois options de conception pour la modification de la colline ont été élaborées et affinées. Ces options comprennent une série de modifications potentielles nécessitant des travaux de terrassement plus ou moins importants. Chaque option comprend des modifications de la pente afin d'accueillir différents groupes d'utilisateurs et de tranches d'âge, tout en offrant une hauteur de colline, une inclinaison de la pente, un balisage des pistes, une zone d'arrêt et des parcours de retour appropriés pour permettre une pratique plus sécuritaire de la luge sur la colline de Mooney's Bay.

Un examen des évaluations environnementales et des analyses de sols précédentes réalisées dans le parc Mooney's Bay a confirmé que le remblai utilisé pour créer la colline contient des niveaux de contamination du sol qui dépassent les directives provinciales. Par conséquent, des mesures de gestion des sols (recouvrement avec du remblai propre et élimination des sols excédentaires) sont requises en parallèle de tout travail de terrassement ou de nivellement visant à modifier la colline.

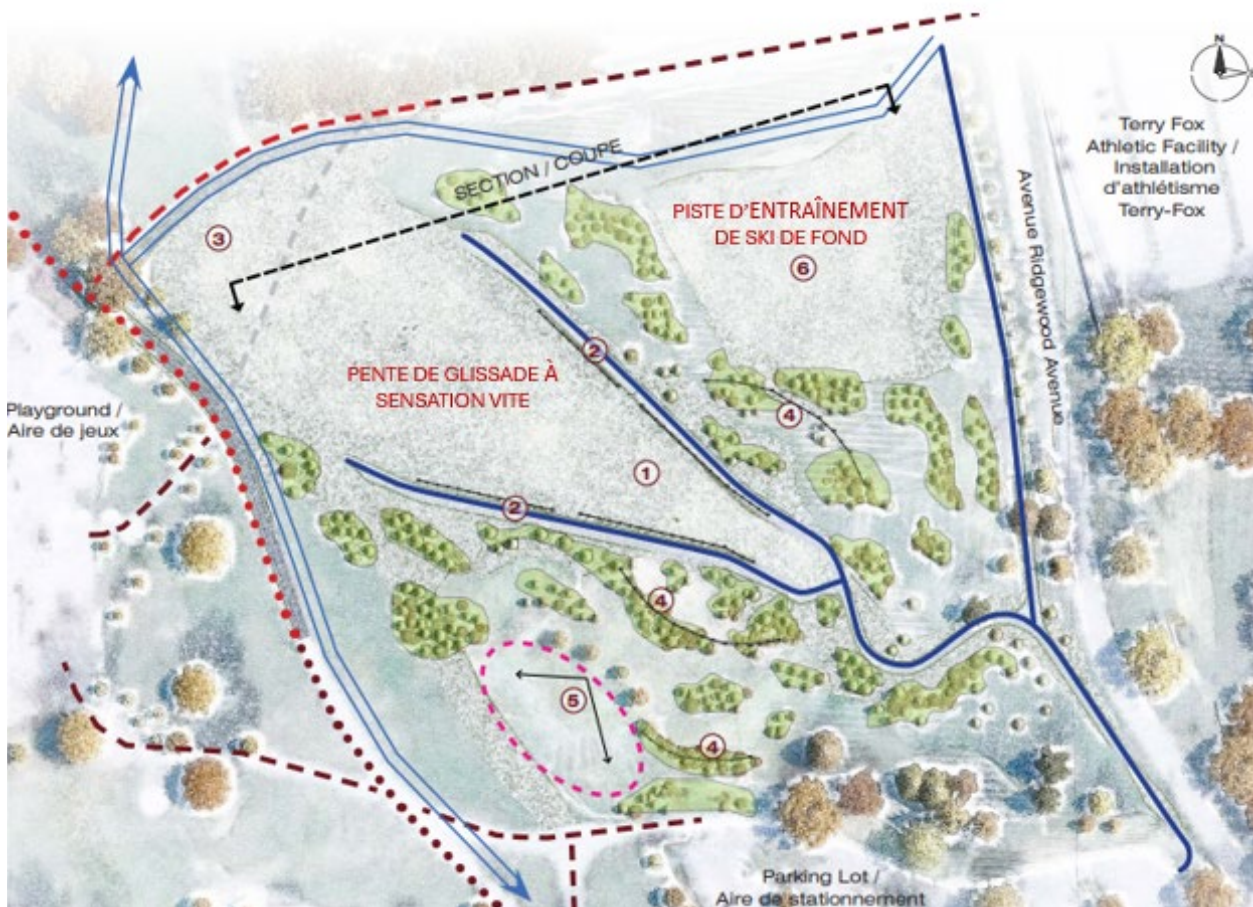
## **Description des options de modification et des coûts**

### **Option A : Pente de glissade à sensation vite et piste d'entraînement de ski de fond - 2,5 millions de dollars**

- Pente de glissade à sensation vite de 14,6 m de hauteur avec un nivellement uniforme de 18 % sur le versant nord-ouest et une zone d'arrêt prolongée de 70 m
- Déplacement de la pente d'entraînement pour de ski de fond sur le versant nord adjacent
- Aménagement de sentiers ascendants adjacents à la zone de luge afin de séparer les lugeurs de ceux qui remontent au sommet pour une nouvelle descente

- Abattage limité d'arbres afin d'éliminer les obstacles potentiels dans la zone d'arrêt ou à proximité immédiate de la piste de luge
- Placement stratégique de clôtures à poteaux et à lisses ainsi que de végétation décalée afin d'empêcher la pratique de la luge dans les zones non désignées de la colline
- Sentiers proposés reliant le sommet de la pente au stationnement de l'installation d'athlétisme Terry Fox et à celui de la plage de Mooney's Bay
- Un nouveau nivellement complet de la colline, y compris la terre nécessaire pour recouvrir les remblais contaminés existants, estimé à 6 570 m<sup>3</sup> de déblai et 7 450 m<sup>3</sup> de remblai

Option A : Plan conceptuel de la pente de glissade à sensation vite + piste d'entraînement de ski de fond



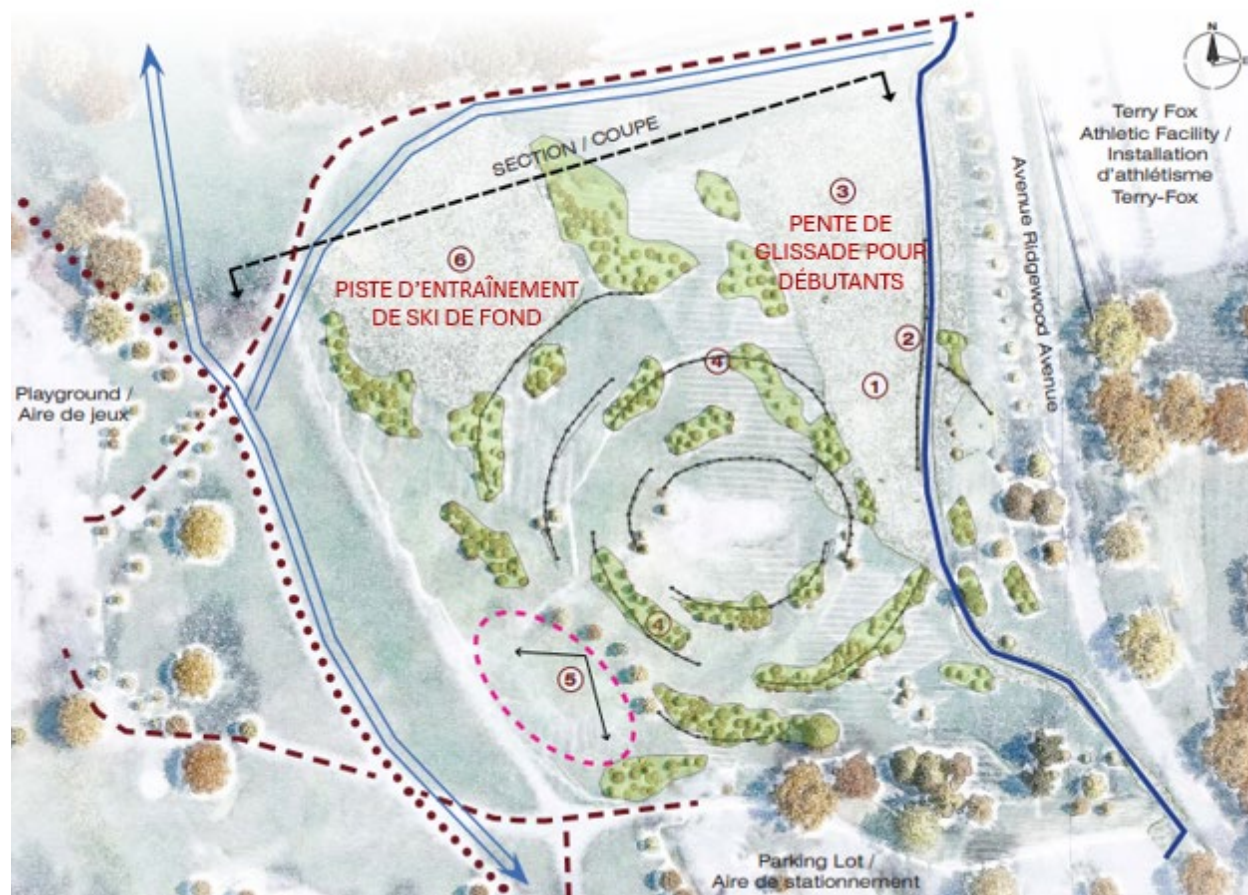
## Option A : Coupe



## Option B : Pente pour débutants et piste d'entraînement de ski de fond – 1,3 million de dollars

- o Pente de glisse de 5,7 m de hauteur pour débutants sur le versant nord, nivelée à nouveau à une pente uniforme de 13 % avec une zone d'arrêt de 40 m de long
- o Pente d'entraînement pour de ski de fond maintenue à son emplacement actuel
- o Aménagement de sentiers ascendants adjacents à la zone de luge afin de séparer les lugeurs de ceux qui remontent au sommet pour une nouvelle descente
- o Placement stratégique de clôtures à poteaux et à lisses ainsi que de végétation décalée afin d'empêcher la pratique de la luge depuis les pentes plus élevées et le sommet de la pente et de créer une séparation entre la piste de luge pour débutants et la pente d'entraînement pour le ski de fond
- o Le sentier ascendant proposé, adjacent à la pente pour débutants sur le versant est, s'étend du stationnement de l'installation d'athlétisme Terry Fox au stationnement de Mooney's Bay
- o Un nouveau nivellement complet de la colline, y compris la terre nécessaire pour recouvrir les remblais contaminés existants, estimé à 1 770 m<sup>3</sup> de déblai et 2 550 m<sup>3</sup> de remblai.

Option B : Plan conceptuel de la pente pour débutants + piste d'entraînement de ski de fond



Option B: Coupe



**Option C : Pente de glissade à sensation vite, pente de glissade pour débutants et piste d'entraînement de ski de fond – 3,1 millions de dollars**

- o Une combinaison des options A et B
- o Comprend trois pistes distinctes, dont une pente de luge à sensations de 14,6 m de haut, une pente de glissade pour débutants de 5,7 m de haut et une pente d'entraînement pour de ski de fond entre les deux pentes de luge
- o Des travaux de nivellement importants sont nécessaires pour uniformiser la pente de la piste à sensations à 18 %, tout en arrondissant le bas de la zone de luge et en prolongeant la zone d'arrêt à 70 m
- o Des travaux de nivellement mineurs ont été nécessaires pour déplacer la pente d'entraînement pour de ski de fond
- o Un nouveau nivellement a été nécessaire pour réduire la pente pour débutants à 13 % et créer une zone d'arrêt de 40 m
- o Des sentiers ascendants ont été aménagés à côté des deux zones de luge afin de séparer les lugeurs de ceux qui remontent au sommet pour une nouvelle descente
- o Placement stratégique de clôtures à poteaux et à lisses ainsi que de végétation décalée afin d'empêcher la pratique de la luge dans les zones non désignées de la colline
- o Sentiers qui s'étendent du sommet des deux pentes jusqu'au stationnement de l'installation d'athlétisme Terry Fox et à celui de la plage de Mooney's Bay
- o Un nouveau nivellement complet de la colline, y compris la terre nécessaire pour recouvrir les remblais contaminés existants, estimé à 9 050 m<sup>3</sup> de déblai et 9 150 m<sup>3</sup> de remblai.



## **CONCLUSION**

Les résultats de l'Étude de faisabilité pour la modification de la colline du parc Mooney's indiquent qu'il est possible de modifier la colline afin de permettre à plusieurs groupes d'utilisateurs de pratiquer la luge dans des conditions raisonnablement plus sécuritaires.

Les trois options de conception élaborées couvrent une gamme de modifications potentielles de la colline afin de répondre aux besoins de différents groupes d'âge pour les activités de luge et d'entraînement. Compte tenu de l'attrait de ce site pour tous les groupes d'utilisateurs, il est conclu que l'investissement important requis devrait répondre aux besoins des amateurs de luge débutants et avancés, comme l'illustre l'option C.

Des estimations des coûts de construction probables (catégorie D) sont présentées pour être prises en compte dans la budgétisation future.

Dan Chenier

Directeur général

Direction générale des loisirs, de la culture et des installations

C. C. : Équipe de la haute direction